

29 mai 2007

07.356

Question Blaise Courvoisier**1^{er} mai 2007 férié?**

En juin 2006, le Grand Conseil a modifié l'initiative populaire "1^{er} mai férié", pour la rendre recevable et pouvoir ainsi la faire voter par le peuple. L'enjeu en est le passage du 1^{er} mai en férié officiel, avec à la clé, la perte du congé du jeûne fédéral.

A ce jour, la votation n'a pas eu lieu, nous nous étonnons donc de l'annonce dans la Feuille officielle que l'administration cantonale serait totalement fermée le 1^{er} mai 2007. Il en était de même dans les écoles et l'administration de La Chaux-de-Fonds.

Veut-on nous mettre face à un fait accompli?

Cosignataires: P. Hainard, H.-B. Chantraine, S. Rosselet, N. Gsteiger, J.-P. Donzé, A. Chabloz, M. Pugin, K.-F. Marti, M.-A. Bugnon et J. Semperboni.